

+242.2

Mo -8. Aug. 1978

Bitte im Anhang  
(für Herrn R. Dannecker)



LA  
COOPERATION  
SUISSE  
AVEC L'AFRIQUE

R. Dannecker

(+122.1)

~~F~~  
-8. Aug. 1978

Ce texte a été rédigé pour les sections de l'Afrique de la Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire (D.D.A.) par M. R. Dannecker. Il a servi de base pour une conférence, ce qui explique son style parlé.

Des exemplaires peuvent être demandés à la Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire, Eigerstrasse 73, 3003 Berne.

Avril 1978

53942

# LA COOPERATION SUISSE AVEC L'AFRIQUE

TABLE DES MATIÈRES

1

# TABLE DES MATIERES

---

	<u>Page</u>
- Introduction	3
- Quelques principes de la Coopération Suisse	5
- La Coopération Suisse en Afrique : Quelques réalisations	11
- Quelques données statistiques	42
- Conclusions	44

# 1. INTRODUCTION

---

La coopération technique suisse avec l'Afrique : un vaste sujet, comportant de nombreuses facettes qui englobe non seulement les problèmes de la coopération suisse et de la coopération en général, mais aussi et surtout les problèmes de l'Afrique d'aujourd'hui.

L'Afrique, territoire immense, géant noir qui englobe trois fois la surface des Etats-Unis ! Fortement marqué par l'héritage colonial, ce continent cherche actuellement sa propre voie, son futur développement. Riche de peuples, de langues, de cultures et de traditions différents, à la fois surpeuplé et sous-peuplé, les pays africains ont presque tous été - au moment de l'indépendance - des créations de colonisateurs avec des frontières décidées de l'extérieur et ne suivant pas les découpages socio-géographiques. Bien qu'artificielles, ces frontières sont cependant demeurées relativement stables pendant les années d'indépendance et une certaine unanimité existe encore entre les hommes politiques et l'Afrique pour les considérer comme intangibles.

L'Afrique d'aujourd'hui avec son potentiel de matières premières, n'a malheureusement pas pu échapper aux luttes d'influence des "grands". Les intérêts des grands pouvoirs se manifestent de plus en plus et les interventions extérieures se sont renforcées ces dernières années. Les problèmes et les crises qui s'amplifient aujourd'hui en Afrique australe sont certainement de nature à profondément inquiéter un observateur attentif. Des mouvements de libération de plus en plus forts, des populations noires de plus en plus conscientes de leur identité, mécontentes de leur situation matérielle et opposées aux régimes de minorité qui ne sont guère prêts à chercher

des solutions au problème racial dans cette région du globe, font craindre que l'Afrique australe n'aille au devant d'affrontements sanglants.

Depuis l'indépendance, l'Afrique a vécu de nombreuses expériences politiques. Un champ d'expérimentation était ouvert à des élites politiques formées essentiellement dans les traditions européennes et par ce fait souvent placées dans le dilemme de se trouver entre deux cultures. Cela n'a bien sûr pas facilité l'expérimentation de nouvelles solutions mieux adaptées aux réalités africaines. Cependant certaines nouvelles formules ont vu le jour. La plus connue d'entre elles est certainement celle du "socialisme tanzanien" de Julius Nyerere. Cette phase d'expérimentation politique va sans doute se poursuivre et même se renforcer et c'est seulement dans deux ou trois décennies que tout ce processus de transformation des structures politico-économiques trouvera un nouvel équilibre.

Dans cette bigarure d'une Afrique en mouvement et en pleine évolution, la coopération suisse cherche à fournir aux pays les plus défavorisés des moyens supplémentaires pour leur permettre de trouver leur propre chemin.

## 2. QUELQUES PRINCIPES DE LA COOPERATION SUISSE

---

La Suisse s'est ouverte relativement tard à la coopération au développement, au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Ce n'est qu'en 1961 qu'un premier programme de coopération technique, s'élevant à 60 millions de francs suisses pour trois ans, fut voté par les chambres fédérales. Il était compréhensible que, durant les premières années, l'effort portât surtout sur des opérations multilatérales. Les projets bilatéraux, du fait de leur complexité, nécessitaient une mise au point progressive. C'est pourquoi, au début, l'aide bilatérale a consisté surtout en contributions en faveur de projets d'organisations privées suisses, ainsi qu'en interventions simples telles que bourses et cours de perfectionnement, missions de brève durée, envoi d'experts ou de volontaires.

Cependant, la conviction s'est imposée peu à peu qu'un vrai effort de développement ne pouvait être obtenu qu'au moyen d'une combinaison de divers instruments d'intervention. Il en résultat, avec les années, une accentuation de l'importance des projets combinés conjuguant précisément les différents éléments de la coopération technique. Parallèlement, l'envergure moyenne des projets s'est accrue dans la mesure où une collaboration au développement ayant une incidence régionale devenait une des ambitions de la coopération suisse. Naturellement, de plus petits projets permettent toujours de faire des expériences, de tester des méthodes, d'entrer en contact étroit avec la population locale. Ils peuvent ensuite, sur la base des résultats obtenus, être étendus à l'ensemble d'une région ou d'un pays,

comme le montrent quelques exemples évoqués plus loin.

Pendant ces dix dernières années, un certain nombre de critères ont été développés d'une manière pragmatique pour les actions de coopération. Ainsi un accent particulier a été mis sur le développement rural et la formation technique. En plus, l'aide suisse revêt un caractère non lié et un effort est en cours pour répondre avec un maximum de flexibilité aux différentes demandes d'aide.

L'augmentation du volume de l'aide ainsi que le fait que la coopération au développement constitue une tâche permanente de la Suisse, un volet important de sa politique étrangère et qu'elle implique des engagements financiers élevés et répétés, a amené le Parlement et le Conseil Fédéral à ancrer cette activité dans une loi spécifique sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 1977. Cette loi énonce les objectifs de la coopération au développement dans son article 5 :

- 1) La coopération au développement soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces. Elle tend, à long terme, vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale.
- 2) Elle soutient en priorité les efforts des pays en développement, régions et groupes de populations les plus défavorisées. Elle encourage notamment :
  - a) le développement rural ;
  - b) l'amélioration alimentaire, en particulier par les cultures vivrières destinées à la consommation locale ;



- c) la promotion de l'artisanat et de la petite industrie locale ;
- d) la création d'emplois ;
- e) la recherche et le maintien d'un équilibre écologique et démographique.

Voilà les buts fixés dans cette nouvelle loi. Il est clair que notre programme qui était déjà inspiré par ces principes dans le passé, va gagner en cohérence au cours des prochaines années.

La coopération au développement peut revêtir différentes formes :

- la coopération technique, qui vise le transfert de connaissances et d'expériences, est la mieux connue du grand public.

Il ne faut cependant pas oublier les autres formes, notamment :

- l'aide financière, accordée principalement sous forme de prêts à des conditions de faveur, qui contribue à développer l'infrastructure économique et sociale. Coopération technique et aide financière vont d'ailleurs souvent ensemble dans les actions combinées.
- l'aide humanitaire, qui est notamment offerte aux populations victimes d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit armé. A côté des envois de biens de première nécessité lors d'une catastrophe, la Suisse dispose d'un corps de secours en cas de catastrophe (secours suisse à l'étranger).
- les mesures commerciales et financières, destinées à

augmenter et faciliter les échanges commerciaux et qui sont du ressort de la Division du Commerce, Si les mesures commerciales concernent les conditions de circulation des biens et services (droits de douanes, contingents, régimes préférentiels, organisation de marchés de produits de base etc.) en tant qu'objets de la politique commerciale, les mesures financières concernent notamment l'équilibre de la balance des paiements, les flux financiers, les investissements, l'accès aux marchés des capitaux, etc.

Si l'aide humanitaire vise des objectifs à court terme, une des caractéristiques de la coopération technique et de l'aide financière est le moyen et le long terme. En moyenne, les actions de la coopération technique ont une durée de 5 à 10 ans. Dans des cas particuliers, cette période peut s'étendre jusqu'à 15, voire 20 ans, surtout s'il s'agit de programmes de grande envergure ou a caractère régional ou national. La durée dépend de différents facteurs : complexité d'un projet, niveau de développement d'un pays, secteur d'intervention etc.

Un mot encore sur la réalisation des actions de coopération : la plupart des projets financés par la coopération suisse sur le plan bilatéral sont gérés directement par elle-même et par le pays bénéficiaire. Cependant, dans certains cas, cette gestion peut être confiée à des organisations tierces : institutions privées d'aide au développement, organisations internationales ou - surtout dans le cas de projets à caractère très technique - sociétés privées. Souvent aussi des conseillers techniques sont engagés pour donner leur avis sur des projets de développement.

Une autre formule encore, est celle de la participation financière de la Confédération à des projets d'orga-

nisations privées suisses comme Helvetas, Swisscontact, Swissaid ou d'oeuvres confessionnelles. Ce sont ces organisations qui sont alors responsables de ces actions et la coopération suisse peut, de cas en cas, et après étude du dossier, contribuer financièrement à la réalisation d'un tel projet. Vu que nous avons à résoudre les mêmes problèmes, des liens très étroits se sont formés entre la coopération suisse et un certain nombre de ces organisations privées et un échange de vues régulier permet une très bonne collaboration.

Ce n'est que depuis octobre 1977 que la coopération technique, l'aide financière bilatérale et l'aide humanitaire sont intégrés dans une Direction commune (Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire).



### 3. LA COOPERATION SUISSE EN AFRIQUE: QUELQUES REALISATIONS

---

Venons-en maintenant à la coopération suisse avec l'Afrique que nous voudrions illustrer en décrivant succinctement certaines de ses réalisations. Nous espérons ainsi pouvoir évoquer ce qu'on peut bien appeler l'aventure du développement, aventure intellectuelle et humaine, puisqu'elle est toujours rencontre de personnes et de mentalités différentes; elle est aussi expérimentation, donc risque et pari sur l'avenir. Nous essaierons enfin de présenter un choix représentatif des actions témoignant de la variété des interventions. La diversité des projets auxquels la Coopération suisse contribue ne sont que le reflet de la diversité de l'Afrique, de ses régions, de ses peuples, de ses Etats.

En Afrique du Nord, la coopération technique suisse s'est depuis le début concentrée sur la Tunisie, pays que les Suisses connaissent quelque peu à travers le tourisme. Les efforts de la Suisse s'y sont concentrés dans le domaine de la formation professionnelle. C'est sur la base d'une demande de la Tunisie que fut ouvert un centre de formation pour techniciens forestiers, à Tabarka. De 1970 à 1976, une équipe de spécialistes suisses en sylviculture a mis sur pied les programmes d'enseignement pour la formation théorique et pratique de techniciens forestiers. Une fois l'application de ces programmes faite en pratique et l'introduction des cadres tunisiens effectuée, le personnel suisse s'est retiré et depuis 1976 le centre fonctionne sous l'entière responsabilité tunisienne tout en continuant de bénéficier d'un appui occasionnel sous forme de consul-

tants suisses, de bourses d'études et de fourniture d'équipement.

A l'école nationale d'ingénieurs, à Tunis, une équipe de coopérants suisses forment des techniciens - dessinateurs en bâtiment, en génie civil et en topographie dans des cours de 2 et 4 ans. De nouveau, comme dans le cas de Tabarka, l'aide suisse a choisi ici comme niveau d'intervention la formation de cadres moyens, l'intermédiaire entre l'ingénieur et l'agent d'exécution. Le projet est intéressant aussi sous l'angle de la coopération technique suisse, car il s'agit en fait d'un projet du Canton de Vaud. La coopération suisse participe financièrement aux frais et assiste le canton de Vaud dans l'exécution du projet. Voilà un exemple d'une coopération étroite entre Confédération et canton dans le domaine de l'aide au développement.

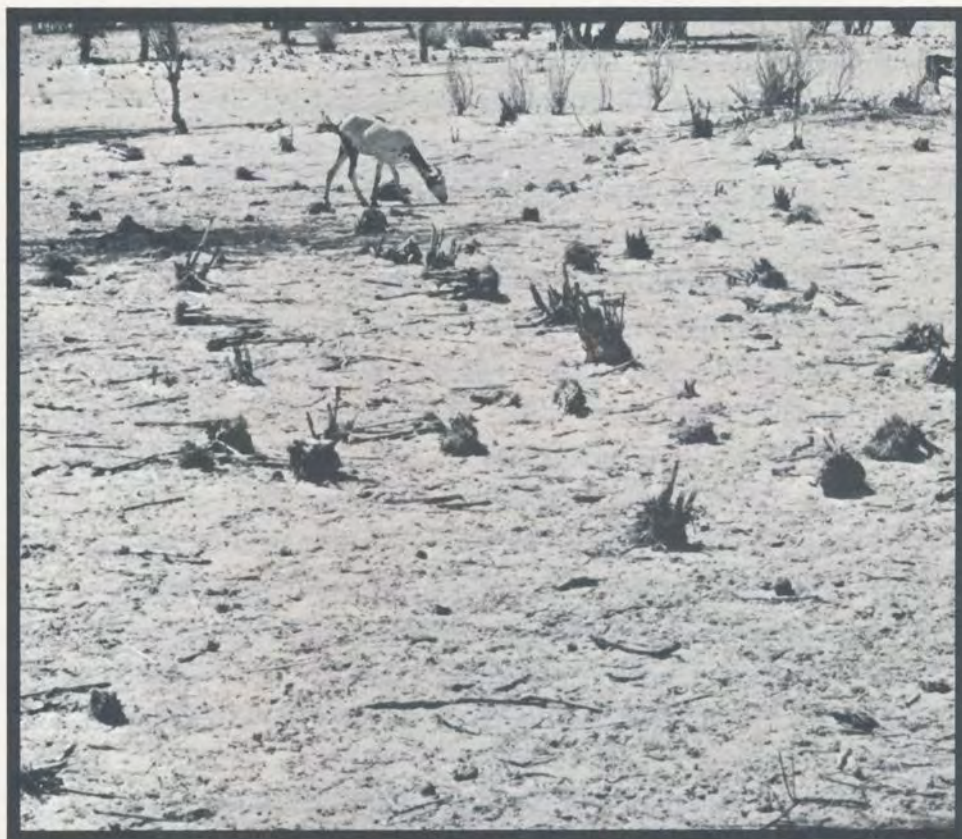
Le centre de Ouled Gassen est un projet tout différent. L'initiative vient ici de l'Association de Coopération technique de Nyon et environs. Le projet a pour but de développer l'agriculture en créant un atelier de service pour le matériel agricole, d'améliorer l'utilisation des ressources en eau, de former des équipes de construction et du personnel de santé. Une action limitée, certes, mais essayant, à un endroit, de résoudre les différents problèmes de développement par une approche englobant différents secteurs. Le projet est aussi, sur le plan suisse, un exemple de l'étroite collaboration qui peut exister entre le service de la coopération technique et une association privée.

On pourrait encore parler des autres actions comme l'école hôtelière de Nabeul, de la formation d'architectes à Tunis ou du centre national de perfectionnement professionnel de Gabès. Vu les priorités fixées dans

la loi sur l'aide au développement et le niveau de développement atteint par la Tunisie, il est clair que notre programme de coopération technique avec ce pays diminue. D'autres formes de coopération entre les deux pays vont prendre sa place.

Poursuivant notre survol des activités de la coopération suisse en Afrique, nous porterons maintenant notre attention sur une région qui se trouve ces dernières années au centre des préoccupations des responsables africains : les pays du Sahel. La sécheresse et la famine ont, en effet, mis en cause les bases mêmes de la vie des populations habitant ces régions semi-désertiques et semi-arides. Cette sécheresse a - en partie - modifié l'orientation des activités de la coopération suisse en Afrique occidentale, car des efforts supplémentaires ont dû être entrepris pour la promotion du développement rural et la protection des conditions d'existence de la population agricole afin de soutenir les pays les plus touchés.

Le développement rural n'est cependant pas un processus facile. Il est même souvent très difficile, surtout au début d'une action, de localiser les aspirations des populations et de leur proposer des possibilités concrètes d'amélioration de leurs conditions de vie qu'elles puissent maîtriser et orienter. Toute intervention dans ces conditions demande du temps et une connaissance approfondie des conditions locales avant que l'on puisse même déterminer quel appui est susceptible de permettre à la population de définir les actions à entreprendre. Dans ce domaine, la prudence au début n'est pas la moindre des qualités.





C'est depuis 1964 que la coopération suisse participe aux efforts du Gouvernement du Tchad dans le domaine de la formation de jeunes agriculteurs. Dans divers centres installés dans la région du Moyen-Chari, des paysans et leur famille s'initient à des méthodes de production plus rentables pour les cultures vivrières et pour les cultures d'exportation (le coton). La formation pratique s'étend sur une année et englobe, outre la culture attelée encore peu connue dans la région, la lutte contre les parasites, la fumure et l'élevage. Une action complémentaire a été engagée au niveau des villages qui en font la demande et qui y participent financièrement : il s'agit d'une alphabétisation fonctionnelle liée à la gestion des marchés locaux et aux problèmes de santé. Le revenu que les paysans tirent de leur production au cours de la formation permet d'acheter l'équipement nécessaire à l'application des connaissances acquises sur leurs propres terres: animaux de trait, charrue, etc. Afin que le jeune paysan ne soit pas coupé de son milieu social et économique, il séjourne pendant les congés de fin de semaine dans son village, qui l'a d'ailleurs désigné pour suivre le cours de formation. Les conditions de vie au centre sont de plus très proches de celles auxquelles il est accoutumé dans son village. La formation est dispensée gratuitement, mais chaque participant doit subvenir à son alimentation et s'engager à défricher un hectare de brousse.

Jusqu'à présent, dix centres (dont deux en collaboration avec Swissaid) ont été créés. Dirigés par des Tchadiens, leurs programmes sont coordonnés par deux directions régionales. Trois coopérants en promotion féminine, alphabétisation et formation rurale et élevage, ont été mis à la disposition des directions régionales. Jusqu'à présent, environ 1'200 paysans, provenant d'un tiers environ des villages situés dans la

zone d'influence des centres, ont suivi une formation. En règle générale, le rendement des deux principales cultures, le coton et le mil, a pu être doublé sur les champs des jeunes paysans qui avaient fréquenté l'un des centres de formation. Il est envisagé de renforcer le suivi technique des paysans formés et d'encourager la constitution de tels groupes pour la réalisation de tâches collectives dans les villages. L'expérience que l'on peut retirer de cette action est que la préparation préalable du milieu paysan, dans les zones concernées tout comme l'étude préalable du milieu et le dialogue avec la population concernée est d'une importance primordiale pour la réussite de tels centres de formation.

Il ne suffit cependant pas d'encourager uniquement la production ou la formation agricole. Il est évident, depuis des années, que le système scolaire en Afrique se trouve en crise. Lors de l'indépendance, les structures et les formes d'enseignement introduites par les puissances coloniales et les missions étaient souvent reprises telles quelles par les nouvelles nations et étendues à tout le territoire.

Portant sur des matières sans relation avec les conditions locales et au surplus très coûteux, les modèles européens, plutôt que de préparer les jeunes aux tâches qui les attendent en campagne, les ont attirés en grand nombre vers les villes, où souvent ils ne trouvent pas d'emploi. L'école a encouragé l'exode rural. La nécessité de trouver d'autres formules est aujourd'hui largement reconnue ; mieux encore, de nombreuses réformes sont aujourd'hui expérimentées, qui poursuivent l'objectif de développer un enseignement adéquat, dispensent un enseignement correspondant aux besoins propres des pays en question. C'est là une tâche difficile et longue : il s'agit non seulement de repenser tout le contenu et le programme de l'enseignement, mais en même temps aussi de

recycler de nombreux instituteurs déjà en place et formés dans l'enseignement traditionnel.

Quittons le Tchad pour passer en Haute-Volta. Un des facteurs essentiels du succès des efforts entrepris dans le cadre de la coopération technique reste la formation des cadres du développement. Pour exécuter projets et programmes, il faut disposer d'hommes et de femmes qui ont non seulement des connaissances techniques, commerciales notamment, des aptitudes de gestionnaire et une expérience des conditions locales, mais sont surtout capables de gagner la confiance des populations et de transmettre leurs connaissances. La formation de tels cadres est l'objectif du Centre d'Etudes économiques et sociales de l'Afrique occidentale, le CESAO. Le CESAO a été fondé en 1960, à Bobo-Dioulasso, par les Pères-Blancs, afin de former des animateurs ruraux et des administrateurs de crédit agricole. L'expérience acquise a amené le CESAO à développer un mode de formation "sur mesure": de brefs cours d'introduction et de perfectionnement alternent avec des stages pratiques, voués, dans le cadre d'une action globale, à la formation de cadres, à l'appui aux réalisations de villages, à l'analyse des besoins et à la recherche de nouvelles méthodes d'intervention. Selon ses besoins, l'étudiant du CESAO effectuera tout ou partie du programme d'une action globale. Les trois quarts environ des quelque 400 anciens stagiaires du CESAO travaillent aujourd'hui avec la population rurale.

Un autre problème de développement des campagnes est la promotion de l'artisanat rural. L'artisan rural a souvent été oublié, voire même écarté, dans la planification du développement par l'introduction de techniques et de machines trop modernes. On s'aperçoit maintenant que l'artisan a un rôle important à jouer, grâce à sa connaissance et sa maîtrise de techniques traditionnelles qui sont souvent le fruit d'expériences pratiques de

longue durée. Il s'agit de développer et d'adapter ces techniques à un monde en évolution. La Suisse, en collaboration avec le BIT, participe à la réalisation et au fonctionnement des centres nationaux de perfectionnement d'artisans ruraux (CNPAR) de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Ces centres s'adressent à des artisans ruraux déjà installés: forgerons, menuisiers, maçons-puisatiers, briquetiers et mécaniciens. Des stages de six mois visent à améliorer leurs méthodes de travail, à adapter leur production aux nouveaux besoins du monde rural et à promouvoir l'esprit innovateur des artisans pour la production de nouveaux modèles. La Suisse met un fonds de roulement à la disposition de ces centres pour faciliter la réinstallation des artisans ruraux dans leur milieu d'origine. C'est par l'octroi de prêts en outillage, matière d'oeuvre et matériaux pour l'aménagement d'ateliers que l'on améliore leurs moyens de production. Un service "assistance, conseil et soutien", créé dans le cadre des centres de formation, assure l'encadrement des artisans après leur stage.

Avant de quitter la région du Sahel, passons rapidement sur notre coopération avec le Niger, où une action de creusement de puits villageois vise à améliorer l'approvisionnement en eau des populations et du bétail dans deux départements. Quelque 200 puits sont creusés avec l'aide active de la population. Dans la même région, la Suisse a pris en charge la remise en état de vingt stations de pompage pour l'abreuvement du bétail. Bien qu'il y ait encore beaucoup à dire sur notre coopération avec les pays du Sahel, parlons d'une manière un peu plus détaillée d'une expérience de coopération technique dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle au Bénin, anciennement le Dahomey. Cette expérience est intéressante parce qu'elle montre comment une petite action peut prendre une extension non-prévisible au départ.



C'est en 1966 qu'une action d'alphabétisation fut entreprise dans cinq villages des environs de Parakou - sans succès. Basée sur les leçons tirées de l'échec de cette première tentative d'alphabétisation en français menée de 1966 à 1969, l'expérience d'alphabétisation en langues nationales débuta dans la Province de Borgou vers la fin de l'année 1970. Il s'agissait - contrairement à ce qui avait été tenté préalablement - de permettre aux paysans d'acquérir dans leur propre langue non seulement la lecture, l'écriture et le calcul, mais dans un premier temps, de leur donner les moyens de résoudre le problème qu'eux-mêmes ressentaient comme étant le plus grave et qui bloquait leur épanouissement socio-économique; à savoir la commercialisation de leurs produits. En effet, ces paysans devaient chaque année, le jour de la vente de leurs produits, assister, impuissants, aux pratiques frauduleuses des équipes d'achat et des commerçants spéculateurs. Ainsi donc, le premier cours du nouveau programme d'alphabétisation fut-il conçu de sorte à permettre à ces paysans analphabètes d'apprendre par une méthode simple et adaptée au milieu et en sept soirées environ, toutes les connaissances nécessaires à la commercialisation des produits agricoles (pesage, addition des pesées, décomptes etc.).

Encore fallait-il disposer des structures d'accueil nécessaires à l'application des connaissances acquises. C'est ainsi que l'alphabétisation s'associa à l'implantation des premiers groupements villageois précoopératifs de la Province, auxquels elle garantissait une participation effectivement populaire. Dès les premiers essais, on constata non seulement l'effet psychologique sur ces paysans auparavant méprisés et exploités, mais on vit déjà s'amorcer à travers la constitution des premiers fonds collectifs villageois sur la base des bénéfiques coopératifs (commercialisation), le futur autodévelop-

pement des villages. Le programme fut complété par un cours d'alphabétisation à proprement dit, conçu à partir de la méthode "conscientisante" de Paulo Freire et qui permettait aux paysans d'accéder à la lecture et à l'écriture en quarante soirées environ.

Les taux d'abandon et l'échec étaient étonnamment bas. Seuls 7% des participants abandonnaient en moyenne les cours (contre 50% au Niger). A la fin des 40 soirées environ 51% pouvaient être considérés comme alphabétisés et 25% comme semi-alphabétisés, alors qu'au Niger le succès se situe encore aujourd'hui autour de 6%. Ceci prouvait que cette nouvelle alphabétisation correspondait effectivement aux aspirations profondes des masses rurales. Malheureusement, la présence d'une société commerciale étrangère, l'indifférence de la plupart des cadres nationaux et le manque de moyens ne laissa pas l'action se développer comme les paysans et les initiateurs l'auraient désiré.

Certes, le changement politique du 26 octobre 1972 assura à l'alphabétisation un soutien sans équivoque, mais le manque de moyens, et surtout de potentiel humain, subsista. Jusqu'en juin 1976, l'alphabétisation resta fonctionnellement lié au mouvement coopératif. Mais bientôt, son côté "conscientisant" amena les paysans alphabétisés à se manifester sur le plan politique (notamment par des articles dans le journal bariba "Kparo") et culturel. Les responsables politiques et administratifs commencèrent à soutenir activement l'alphabétisation. La brigade provinciale d'alphabétisation fut créée dans le Borgou. En moins d'un an, le nombre des villages ayant effectué le programme complet passa de 53 à 200. Dans les autres provinces on mit au point le matériel didactique dans les langues concernées. A tous les niveaux des structures d'alpha-

bétisation furent mises en place.

Aujourd'hui, l'alphabétisation est devenue "tâche de construction nationale" et se développe sous la responsabilité des cadres du pays. A partir d'une petite action commencée en 1966 et qui connaissait un début difficile s'est ainsi développé en dix ans un programme national d'alphabétisation.

Du Bénin, faisons un saut vers l'Est, au Cameroun, pays de concentration de la coopération suisse. Les organisations missionnaires et les organisations privées, qui, dans la plupart des cas, reçoivent des subventions de la Confédération pour le financement de leurs actions de développement, sont actives depuis de nombreuses années, dans ce pays. C'est ainsi que Helvetas, une des plus grandes organisations privées suisses, spécialisée dans le domaine du développement rural et surtout des infrastructures rurales, réalise, depuis une quinzaine d'années dans la partie anglophone du Cameroun, un programme d'approvisionnement des villages ruraux en eau potable et de construction de routes secondaires. Intégré avec son activité dans le Département camerounais de développement communautaire, elle s'occupe de captage de sources, de constructions de réservoirs et d'adduction jusqu'au village où des bornes-fontaines sont érigées. Ces constructions allègent sensiblement le travail des femmes qui sont ainsi dispensées de chercher l'eau, baquet par baquet, souvent à plusieurs kilomètres de distance. La borne-fontaine est utilisée aussi par les femmes pour la lessive et pour le bain des enfants. Les travaux sont largement réalisés par la population elle-même; les habitants se cotisent pour couvrir une partie importante des frais et effectuer tous les travaux non-spécialisés - porter le sable, casser les cailloux, etc. - Ainsi, plus de 200 villages, comprenant quelque 250'000 habitants



ont construit leur adduction d'eau. Toujours dans le cadre de cette action, Helvetas entretient le "Building Training Centre" formant des maçons, chefs de chantiers, installateurs et le personnel d'entretien des adductions d'eau ainsi que deux ateliers de réparation mécanique formant des mécaniciens pour l'entretien du parc de véhicules et d'engins de travaux publics.

D'autres actions dans le développement rural sont à mentionner, comme trois centres de formation pour jeunes agriculteurs, réalisés par la Fédération genevoise de coopération avec le Tiers-Monde et l'UIPE (Union Internationale pour la Protection de l'Enfance) ou le "Rural Training Centre" de Kumba, financé par la Mission de Bâle. A Otele, c'est Caritas qui aide la promotion de l'artisanat rural. Tous ces projets bénéficient de l'apport financier de la Confédération.

Une expérience intéressante est l'assistance que la Suisse fournit à la ZAPI de Doumé. La ZAPI - Zone d'Actions Prioritaires Intégrées - est un projet entièrement régi par des Camerounais et qui a pour but le développement intégré de la région, tant économique que social, grâce à la promotion et la commercialisation des cultures vivrières et d'exportation. La contribution de la Suisse se limite à une aide financière pour l'achat de matériel de commercialisation et de production et à la formation de cadres. Le modèle des ZAPI est une formule déjà expérimentée : il s'agit donc de généraliser une expérience réussie.

Si nous passons du Cameroun vers le Sud, nous nous retrouvons au Zaïre où la Confédération a surtout soutenu les projets de l'EPER, l'Entre-aide protestante suisse, dans le domaine de l'enseignement secondaire

au collègue Lisanga à Kinshasa. En poursuivant notre chemin vers l'Est, nous arrivons, après un long voyage, dans la région du lac Kivu et au Rwanda, petit pays des mille collines au coeur de l'Afrique.

Le Rwanda, un des pays les plus pauvres du monde, doit nourrir plus de 4 millions d'habitants sur un territoire qui ne fait guère que les 2/3 de la Suisse. Il est depuis les débuts de la coopération suisse un pays de concentration des activités de la Confédération. Eloigné des ports de l'Océan Indien, sans ressources significatives en matières premières, avec une densité de population et un taux de croissance parmi les plus élevés d'Afrique, ce pays doit baser son développement essentiellement sur l'agriculture. Pour de nombreuses années encore, ce n'est que dans ce secteur que la population peut assurer ses moyens de subsistance avec des exploitations de très faible taille puisque la superficie moyenne est d'environ 1 ha.

Une des préfectures les plus éloignées de la capitale se trouve justement au bord du lac Kivu. Cette région de collines produit entre autre un excellent café. Mais au lendemain de l'indépendance, en 1962, les petites exploitations se trouvaient négligées car les cadres techniques chargés de conseiller les agriculteurs n'étaient plus disponibles. La coopération technique suisse est intervenue à la demande du Gouvernement rwandais pour mettre sur pied une école d'agriculture. Cette école fonctionne actuellement entièrement sous la responsabilité d'agronomes nationaux. Elle forme des techniciens agricoles qui sont engagés par le Gouvernement comme vulgarisateurs agricoles.

Les techniciens suisses ont maintenant entamé une nouvelle tâche. Au sein de certaines zones de dé-



veloppement rural de la préfecture, ils recherchent, avec les paysans, les meilleures méthodes en vue d'améliorer leur niveau de vie. Les techniciens rwandais et les coopérants doivent donc dépasser les questions purement agricoles pour partir de l'ensemble de la vie rurale : la nutrition, la production, la commercialisation, la protection des sols, la santé, l'amélioration des infrastructures rurales etc. Il s'agit là d'un grand travail de développement rural qui doit se réaliser en étroite collaboration avec l'administration locale et régionale et surtout avec la coopération active et soutenue des populations concernées. Il appartient principalement aux représentants paysans de fixer les objectifs et les réalisations pratiques, dans un échange de vues permanent avec les techniciens du projet. Ce sont aussi les partenaires locaux qui fournissent pour chaque réalisation l'effort principal, en général sous la forme de travail non rémunéré. Ce sont encore les populations qui sont responsables de la gestion et l'évo-

lution des activités mises sur pied. La Suisse n'apporte donc que ce qui reste hors de portée de la population locale : conseils techniques, aide matérielle pour des activités répondant à une volonté collective (aménagement de sources, centre de saillie, reboisement, information agricole, etc).

Ce projet agricole a connu une autre extension : le projet forestier, qui depuis quelques années, est devenu une action autonome. Sous la pression démographique, la surface de la forêt au Rwanda tend à diminuer chaque année avec des conséquences néfastes sur l'état et la productivité des sols, à cause de l'érosion. Il s'agit donc pour le gouvernement de définir une politique forestière visant à protéger les forêts existantes et à reboiser les surfaces non indispensables à l'agriculture ceci afin de répondre aux exigences de la protection des sols et aux besoins en bois de feu et en bois d'oeuvre. Le projet forestier, qui a une vocation nationale, mène des actions sur quatre fronts :

- la transformation des bordures de la forêt naturelle en forêt économique
- le reboisement en milieu rural, surtout sur des terres devenues marginales pour la production agricole ;
- la formation de cadres rwandais pour un service forestier national ;
- la recherche appliquée pour élaborer les bases d'une politique forestière au Rwanda.

Que tout soit à créer dans le domaine forestier au Rwanda montre bien l'importance de cette action, et la responsabilité des techniciens du projet; c'est de leurs conseils que dépend, en partie naturellement, le développement futur du service forestier rwandais et

de la politique forestière du pays.



Une autre action de coopération suisse avec le Rwanda concerne également le domaine rural : la création de coopératives d'épargne et de crédit rurales. Il s'agit de donner au paysan la possibilité de placer sa petite épargne dans ces caisses locales, qu'il connaît, pour échapper au contrôle des commerçants et des usuriers qui souvent exploitent la pauvreté et la dépendance des masses rurales. La caisse locale permet aux collectivités locales et aux individus de disposer d'un instrument de financement à leur niveau qu'ils peuvent gérer eux-mêmes. Les crédits ainsi libérés permettent de soutenir les volontés propres de la population elle-même et de financer des petits projets en milieu rural. Ce projet répond à un besoin urgent et les demandes de création de caisses excèdent de loin l'expansion prévue et souhaitable du projet. Il faut éviter d'aller trop vite car une expansion trop rapide, si le fonctionnement d'une caisse n'est pas bien compris et enraciné dans son milieu rural,

peut amener la faillite d'un tel système d'épargne et de crédit. De même, il faut du temps pour développer un système de crédit rural adapté et intégré au milieu.

La coopération suisse a déjà vécu les problèmes que peut entraîner une expansion trop rapide : l'expérience de la coopérative de consommation et de commercialisation Trafipro. Cette coopérative, créée par les Rwandais eux-mêmes, bénéficia de l'aide en personnel de la coopération suisse depuis 1963. A la suite d'un développement dynamique et trop rapide, combinée avec la crise économique dont le Rwanda souffrit en 1966/67, une injection massive de capital liquide, une garantie de crédit auprès des banques, une augmentation du personnel suisse et des fermetures de filiales de vente devint nécessaires pour sauver la coopérative. C'est après 1967 que la consolidation financière de Trafipro fut entreprise. Aujourd'hui Trafipro a trouvé sa voie et son équilibre financier sous une direction rwandaise aidée par cinq coopérants suisses comme conseillers techniques. Avec ses 27 filiales, ses 12 coopératives associées, un chiffre d'affaires de 20 mios de francs suisses par année et une part du marché rwandais qui va jusqu'à 30-40 %



pour quelques biens de première nécessité, elle joue à plein son rôle de stabilisateur des prix et d'approvisionnement des couches populaires. Il a été estimé que, grâce à Trafipro, le pouvoir d'achat du pays se trouve augmenté d'environ 4 - 5 millions de francs suisses par année par son influence générale sur le niveau des prix dans le pays. Trafipro ne se limite cependant pas uniquement à un rôle économique d'entreprise coopérative ; elle soutient d'autres actions comme la promotion des coopératives locales, la formation technique de cadres, la publication d'un journal coopératif, etc.



Quittons ce pays verdoyant et poursuivons notre chemin vers l'Est. Au bord de l'Océan Indien, le Kenya, connu à l'étranger surtout comme pays de tourisme, pour ses parcs nationaux et ses plages ensoleillées. Ce pays a bénéficié depuis 1969 d'une aide continue de la Suisse dans le domaine de la formation hôtelière.

Le développement rapide de l'industrie hôtelière et du tourisme au Kenya s'est accompagné d'un manque croissant de cadres moyens et supérieurs, d'autant plus que le gouvernement kenyan tenait à africaniser progressivement ce secteur de l'économie. Fondée en 1969, l'école hôtelière de Nairobi forme des cadres supérieurs en administration et management pour l'hôtellerie du pays par des cours de quatre ans. Peu après l'ouverture de cette école, le besoin de cadres moyens et inférieurs se fit également sentir. Une nouvelle école hôtelière fut construite de 1973 à 1975 : ouverte au printemps 1975, elle offre des possibilités de formation pour toutes les branches professionnelles dans l'hôtellerie et le tourisme et héberge environ 500 étudiants. C'est un des premiers projets suisses où l'aide financière - sous forme de crédits à long terme - et la coopération technique traditionnelle ont été combinées. Un prêt à des conditions de faveur (12 millions de francs suisses, 25 ans de durée, 7 années de grâce et 2 % d'intérêt) a permis de financer les constructions et l'achat de l'équipement. Les frais de fonctionnement par contre sont pris en charge par le Kenya, sauf les salaires des instructeurs expatriés qui sont à la charge de la Suisse. Le Kenya s'est procuré les moyens financiers nécessaires en prélevant une taxe de 2% sur toutes les factures d'hôtels. C'est donc l'industrie hôtelière qui paye directement les dépenses de formation. Aujourd'hui, l'école hôtelière du Kenya a fait ses preuves; elle devient de plus en plus un centre de



formation régional; d'autres pays africains de la région commencent à y envoyer des étudiants et de bénéficier de ce centre de formation. Si en 1969 le développement touristique était considéré comme un moyen sûr pour promouvoir un développement économique rapide, aujourd'hui les opinions sont partagées sur ce point et une certaine réserve s'impose dans ce domaine avant que des études puissent nous apporter des résultats plus précis sur toutes les conséquences économiques et sociales du tourisme sur le développement.

Une autre action à caractère régional est le "Department of Food Science and Technology" à la Faculté d'Agronomie de l'Université de Nairobi. Dans un cours de trois ans, ce département forme des technologues alimentaires, c'est-à-dire des spécialistes des processus de transformation de produits agricoles. Il est inutile d'insister sur l'importance d'une industrie alimentaire kenyane, tant en ce qui concerne la création d'emplois, que l'ouverture de débouchés pour l'agriculture ou l'industrie de transformation. Le projet bénéficie d'un appui scientifique et technique de l'Ecole Polytechnique fédérale de Zürich. Nous cherchons ainsi à créer des liens entre ces instituts universitaires des pays en voie de développement et des instituts scientifiques en Suisse.

Passons de la technologie alimentaire aux ingénieurs envoyés par Helvetas au Kenya Staff Training Centre. Il est reconnu que l'infrastructure routière, surtout les routes secondaires, sont d'une grande importance pour le développement agricole d'un pays. Il n'est souvent possible d'inciter les paysans à produire plus que si une route adéquate

leur permet d'écouler la production supplémentaire vers les centres d'achat ou de consommation. Les ingénieurs de Helvetas forment au Kenya des chefs de chantier pour la construction de routes agricoles.



Ce qui est surtout intéressant dans cette formation, c'est l'accent mis sur des techniques intermédiaires, des méthodes dites "intensives en travail", permettant d'engager beaucoup de main d'oeuvre locale. Par une telle technologie adaptée, on cherche à résoudre un des problèmes les plus graves dans les pays du Tiers-Monde : le chômage ou le sous-emploi. Il est évident

que le développement de telles techniques n'est pas sans poser des problèmes et qu'il faut trouver de cas en cas des solutions différentes. C'est un effort d'innovation qui doit être entrepris.

Au Sud du Kenya, nous trouvons la Tansanie où la présence suisse a déjà une certaine tradition et ceci à travers les actions des églises. C'est dans le domaine de la santé que la Suisse a concentré ses efforts au cours des dernières années en Tansanie. Ces actions médicales dans les pays en développement requièrent des solutions nouvelles si elles veulent aider la masse de la population et surtout les groupes les plus défavorisés. Les méthodes développées et utilisées dans les pays industrialisés sont trop coûteuses lorsqu'il s'agit d'atteindre plus qu'une minorité de privilégiés. L'accent doit donc être mis sur la médecine préventive et sur la médecine curative simple. C'est ainsi que l'on parvient, avec des budgets souvent très limités, à faire reculer les maladies les plus répandues.

La Tansanie entreprend de grands efforts pour développer un système de santé publique accessible à toutes les couches de la population. Le pays souffrant d'une grave pénurie de personnel médical, les autorités y remédient en encourageant la formation de ce personnel, une formation qui est dispensée dans des centres de tous niveaux. Il s'agit surtout du personnel de niveau intermédiaire, les "rural aids" et les "medical assistants", qui doivent assurer l'assistance médicale dans les zones rurales et garantir, à la base, les soins médicaux courants.

Les projets soutenus jusqu'à présent par la Confédération ont été exécutés par plusieurs institutions privées suisses dans le cadre de cette politique



d'amélioration de la santé. Parmi ces projets, il convient de citer en premier lieu l'Ecole d'assistants médicaux de Ifakara, dirigée par la Fondation bâloise pour la promotion des pays en développement. La formation, dispensée en trois ans, est adaptée aux conditions pratiques que trouveront les "medical assistants" dans l'exercice de leur profession. Parmi les enseignants de l'école, il y a des collaborateurs de l'Institut tropical de Bâle ainsi que des médecins de l'Hôpital St. Francis à Ifakara, géré par la province suisse des Capucins. La Fondation bâloise que nous avons déjà citée a construit en 1971 le laboratoire central de pathologie de la Faculté de médecine de

l'Université de Dar-es-Salaam; un pathologue suisse a été mis à sa disposition. Enfin, une campagne contre la tuberculose, menée par la Ligue suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires, s'est déroulée dans la région de Morogoro. De nouveaux projets dans le domaine de la santé sont actuellement en discussion avec la Tansanie.

Depuis deux ans, l'assistance de la Suisse à la Tansanie s'étend à un nouveau domaine : la formation d'ingénieurs en génie civil et en mécanique. La construction de la Faculté d'ingénieurs de l'Université de Dar-es-Salaam a été financé par la République Fédérale d'Allemagne, qui met aussi à sa disposition la plus grande partie du corps enseignant. La Faculté a pour but de former des ingénieurs tansaniens capables de développer des méthodes et des technologies adaptées aux conditions d'un pays en voie de développement. L'enseignement vise surtout la formation pratique et l'application sur le terrain des matières enseignées. La contribution de la Suisse consiste à mettre à disposition neuf ingénieurs comme enseignants en génie civil et quatre ingénieurs en mécanique. Une extension de cette assistance est actuellement en discussion dans le domaine du "process engineering". Comme dans d'autres projets universitaires un conseiller technique assiste le projet : c'est l'école polytechnique fédérale de Zürich qui fournit un appui technique et scientifique aux enseignants de la Faculté. Ce projet est en plus l'exemple d'une étroite coopération entre deux pays développés - la Suisse et la République Fédérale d'Allemagne - pour la réalisation d'un projet de grande envergure.

D'autres projets avec la Tansanie sont actuellement en discussion : un projet de formation professionnelle

en mécanique qui pourrait bien compléter au niveau professionnel notre apport à la Faculté d'ingénieurs. En agriculture, secteur de première importance pour la Tanzanie, un projet de promotion d'élevage et de production laitière devrait commencer en 1978, dans la région d'Iringa.

Si de Dar-es-Salaam nous faisons un saut vers le Sud-Est, à travers l'Océan Indien, nous arriverions à Madagascar, cette grande île qui s'affirme comme la seule nation afro-asiatique et qui jouit des climats les plus divers et où la riziculture est prédominante. Dans certaines régions des hauts plateaux, les pommiers et la vigne produisent de beaux fruits; sur la côte, la vanille et le poivre entre autres cultures tropicales, occupent de nombreux agriculteurs.

La coopération technique suisse a reçu, il y a quelques années, une requête malgache concernant la modernisation de l'arboriculture fruitière. Dans la région d'Antsirabé, des vergers ont été aménagés au début du siècle : il s'agissait de contribuer à leur modernisation. De nouvelles variétés ont été introduites, d'anciennes améliorées. Maintenant se pose le problème de la commercialisation. L'intérêt du producteur et celui des consommateurs doivent être conciliés. La conservation des pommes et leur transport sur de mauvaises routes demandent la mise en place d'un dispositif adéquat de commercialisation si l'on veut atteindre le double but fixé : une production de qualité au profit d'un grand nombre de consommateurs. Trois centres de collecte ont été créés, gérés par les producteurs et répondant aussi à d'autres besoins au niveau de la commercialisation de divers produits agricoles. En même temps, le projet a étendu son champ d'activités et assiste actuellement les producteurs dans tout le domaine des fruits et légumes suite à des demandes exprimées par les

producteurs.

Sur les hauts plateaux se situe aussi un projet de développement laitier. Le projet englobe la diffusion de vaches laitières dans le milieu rural, l'organisation des réseaux de ramassage et de commercialisation du lait, la production et la commercialisation de produits laitiers comme le fromage. Un effort particulier est fait pour développer de petites fromageries possédant un matériel simple qui peuvent être reprises par des fromagers locaux.

Tout au Nord de Madagascar, dans la région de Diego-Suarez, des agronomes suisses ont aidé à créer, avec l'appui technique temporaire de la FAO, une zone de développement rural à Bobasakoa. Partant de la riziculture, dont les rendements ont pu être sensiblement augmentés pendant ces dernières années, le projet s'occupe également d'autres activités comme l'horticulture et l'élevage. En même temps, un centre de formation prend en charge la formation d'artisans ruraux dans la région et des expériences portant sur la création d'ateliers d'artisans viennent de commencer. Il est prévu de soutenir la création d'autres ateliers, qui pourront répondre à un besoin urgent d'entretien et de préparation du matériel agricole. Ce projet s'est depuis 1977 étendu et a pour objectif de contribuer au développement de l'ensemble de la sous-préfecture de Diego-Suarez.

Depuis peu de temps, la Suisse a aussi commencé un programme de coopération avec le Lesotho : réalisation d'adductions d'eau et routes secondaires dans le milieu rural au Nord du pays réalisé par Helvetas : un appui à la "Lesotho National Development Cooperation" qui vise la promotion de l'industrialisation des petites entreprises par Swisscontact; une assistance (conseils

et formation) aux services postaux du Lesotho par les PTT-suisse. Tous ces projets sont financés par la coopération suisse (avec une participation de la population et du gouvernement du Lesotho), mais la gestion des projets est confiée à des organisations privées d'aide au développement (Helvetas, Swisscontact) ou à un service public (PTT-Suisse). Un exemple de plus de l'étroite collaboration avec d'autres partenaires en Suisse dans l'effort au développement.





Avec le Lesotho, nous terminons notre tour de la coopération suisse en Afrique. Avant de passer à quelques considérations plus générales, parlons de quelques expériences d'actions régionales. Comme partout dans le monde, il existe aussi en Afrique des tâches dont la solution est plus aisée au plan régional que national.

Comme nous l'avons déjà constaté, un des facteurs essentiel du succès des efforts entrepris dans le cadre de la coopération technique reste la formation des cadres du développement. Les centres régionaux de formation de cadres moyens et supérieurs de Douala et Buea sont des réalisations de l'Institut panafricain pour le développement (IPD), lui-même soutenu par une Association Internationale. Ces centres de formation, qui bénéficient d'une aide de la Confédération, reçoivent depuis 1965 des ressortissants de l'Afrique francophone et anglophone. Les cours, d'une durée variable, font une large place à l'expérience et aux connaissances acquises sur le terrain, qu'ils complètent par un bagage de connaissances théoriques. Comme au CESA0 en Haute-Volta, les stages pratiques sur le terrain alternent avec l'enseignement scolaire. Les participants choisissent leur spécialisation : développement régional, animation rurale ou gestion d'entreprise. La direction des centres est confiée à des africains et le corps enseignant est largement africanisé. Tous les anciens élèves, au nombre de 600 environ, ont trouvé des emplois tant dans le secteur public que dans l'économie para-publique et parfois privée.

Un autre projet régional situé au Cameroun, concerne l'enseignement des relations internationales et la formation diplomatique à l'IRIC, l'Institut des Relations Internationales du Cameroun à Yaoundé. Sur une échelle plus modeste, la Suisse contribue à

un cours de formation diplomatique à Nairobi en finançant des bourses pour des étudiants d'autres pays africains.

Un domaine qui se prête particulièrement bien à la coopération régionale est la recherche scientifique. Dans de nombreux pays africains, les problèmes agricoles sont souvent similaires et c'est là une des raisons du caractère régional des centres de recherches. Un de ces centres est l'ICIZE (International Centre for Insect Physiology and Ecology) à Nairobi, où la Suisse finance un projet de recherche sur les termites. Par une connaissance plus approfondie de la vie des termites, ce projet cherche à contrôler ces insectes par la voie de la physiologie du comportement, du développement et de la reproduction. Le programme de recherche est placé sous la responsabilité de l'Institut de zoologie de l'Université de Berne. Il est également soutenu financièrement par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Outre les apports suisses, l'ICIZE réunit les fonds d'un grand nombre de donateurs aux fins d'autres recherches. Devenu un des premiers centres internationaux de recherche en Afrique, il groupe une trentaine de chercheurs africains, européens et américains dans son enceinte.

Un autre centre de recherche est le "International Laboratory for Research of Animal Diseases" (ILRAD) à Kabete près de Nairobi. L'ILRAD a pour but de développer des méthodes d'immunisation du bétail contre les maladies les plus importantes, comme la trypanosomiase et le "East Cost Fever". Disposant d'apports financiers d'un grand nombre de pays et d'organisations, l'ILRAD peut s'attaquer à un problème vital pour le développement de l'élevage bovin en Afrique.

Si l'ILRAD centre ses recherches sur la lutte contre

les maladies, l'ILCA (International Livestock Centre for Africa), avec siège à Addis-Abeba, cherche à améliorer les méthodes de production et de commercialisation pour arriver à une augmentation progressive de la production bovine en tenant compte d'une utilisation optimale des terres.

Pour terminer, rappelons qu'une partie de la coopération entre notre pays et les Etats africains se déroule en Suisse. Nombreux sont les étudiants africains qui reçoivent une bourse universitaire ou qui peuvent participer à des cours spécialisés en Suisse. De plus en plus fréquemment, cependant, des bourses sont offertes pour la formation dans d'autres pays africains.

Dans notre survol, nous avons pu présenter qu'un échantillon des activités de la coopération suisse en Afrique. Nous espérons néanmoins avoir pu donner une idée de la diversité de ses actions. Il ne faut cependant pas oublier que les efforts de la Suisse en matière d'aide au développement - en comparaison avec d'autres pays développés et surtout en comparaison avec les efforts des pays en développement eux-mêmes - sont modestes, très modestes. D'autant plus devons-nous rechercher une aide efficace, bien insérée dans les priorités de développement et les structures des pays avec lesquels nous coopérons.

## 4. QUELQUES DONNEES STATISTIQUES

---

Quelques données statistiques pour compléter notre survol de la coopération suisse en Afrique. Il s'agit toujours de versements ou de chiffres au titre de la coopération technique et ni l'aide financière, ni l'aide humanitaire n'y sont incluses.

Un fait saute immédiatement aux yeux : l'Afrique reçoit à elle seule presque la moitié de toutes les prestations financières de coopération technique (sans l'aide financière et l'aide humanitaire), soit presque autant que l'Asie et l'Amérique latine réunies. En chiffre : 33,2 mios de francs en 1967 et environ 39,7 mios en 1977. Autre signe caractéristique : sur l'aide bilatérale suisse totale accordée par l'Afrique, 20 à 30% des dépenses (cela dépend des années à cause du rythme des évènements, qui peut varier) sont des contributions à des projets d'organisations privées suisses. Ce pourcentage est plus élevé qu'en Asie ou qu'en Amérique latine, où il atteint en moyenne 10 à 15 %. Ceci est dû à l'activité de nombreuses oeuvres confessionnelles suisses en Afrique qui sont souvent devenues des initiateurs de projets de développement.

L'importance de l'Afrique s'exprime aussi dans le nombre de collaborateurs sur le terrain : environ 60 % de tous les coopérants de la Confédération (193 en 1975 et 157 en 1976) et environ 65 % de tous les coopérants des organisations privées (347 en 1975 et 340 en 1976) qui touchent une contribution financière de la Confédération, sont affectés en Afrique. Dans le domaine des bourses, (bourses d'études, de formation et de stages) quelque 50% sont également destinées à

des Africains (391 en 1975 et 312 en 1976). La Suisse désire en effet mettre l'accent sur l'Afrique dans sa coopération bilatérale. Pourquoi cette option ?

Nous pensons qu'actuellement c'est l'Afrique qui a le plus besoin de cette coopération. Les pays de ce continent sont ceux qui, dans le processus universel de la décolonisation, ont été les derniers à accéder à l'indépendance. Le processus n'est d'ailleurs pas encore terminé en Afrique Australe. L'Afrique compte un grand nombre de pays qui appartiennent au groupe des plus pauvres et, en raison des événements récents, les plus touchés par la crise économique. Devenus indépendants avec peu de moyens propres, peu de cadres qualifiés, et ceci à tous les niveaux, un énorme besoin de compensation et d'aide se fait donc sentir. Pour illustrer ceci, ne citons qu'un exemple : le premier ingénieur forestier rwandais a été formé par une bourse accordée par la Suisse et termina ses études en 1973, c'est-à-dire 11 ans après l'indépendance du pays. Certes, cette situation change rapidement car les efforts de scolarisation et de formation entrepris dans les années soixante commencent à produire des résultats.



## 5. CONCLUSIONS

---

La coopération au développement est certes encore jeune mais les deux décennies de coopération ont permis de vivre un grand nombre d'expériences. Il faut avouer que les idées prévalant dans le passé portaient souvent trop de nos propres modèles. Cette méconnaissance des réalités complexes du sous-développement autant que des conditions du développement du tiers-monde s'est exprimée longtemps par des politiques de coopération qualitativement et quantitativement peu adéquates, doublée de beaucoup d'illusions. On espérait avec une coopération technique et une aide financière limitée, réussir à mettre en mouvement un processus de développement économique qui permettrait d'atteindre un niveau de vie acceptable. Nous avons dû apprendre, cependant, que la croissance économique n'est pas le seul indicateur du développement et que c'est illusoire de ne compter que sur l'augmentation du produit national et d'espérer que l'ensemble de la population en recueillera le bénéfice. On a certes trop eu tendance à croire que par simple transfert du Nord au Sud de technologie, de méthodes de gestion et de moyens financiers, on pouvait promouvoir le développement dans ces pays et qu'un processus presque automatique y serait dès lors déclenché.

Dans beaucoup de projets une réorientation s'avérait nécessaire après quelques années pour mieux tenir compte des structures existantes et pour une meilleure intégration.

La coopération veut - en principe - rester neutre dans les questions de politique intérieure : on est là pour aider selon les priorités fixées par le Gouvernement national. Ceci n'est cependant guère possible ;

toute action comporte généralement - dans une plus ou moins grande mesure - une dimension politique. La sélection des projets (secteur d'activités, objectifs, mode d'intervention) ne sous-entend-elle pas un choix dans l'orientation du développement du pays! Un programme d'alphabétisation, la création de coopératives paysannes, un projet de développement rural : toutes ces actions peuvent entraîner des conséquences politiques qui n'étaient pas forcément prévisibles au départ.

Il est significatif, à cet égard, que l'on parle de plus en plus de chercher d'autres modèles de développement qui correspondraient aux aspirations et besoins des masses populaires dans le tiers-monde. N'oublions pas que la coopération au développement ne constitue qu'une petite partie de l'effort global de développement : ce sont les gouvernements et populations concernés du tiers-monde qui fournissent l'essentiel de ces efforts. La coopération technique et l'aide financière prennent donc tout leur sens, en s'associant, modestement, aux efforts entrepris par nos partenaires eux-mêmes pour surmonter ces problèmes.

Comme il est bien connu, la coopération n'est pas sans poser des problèmes pratiques, des difficultés de tous les jours dans l'exécution des programmes et actions de développement. En profondeur, si l'on peut dire, toute coopération est rencontre de civilisations, de cultures, de valeurs et de comportements.

Des coopérants d'une part, des partenaires nationaux d'autre part, qui dépendent de systèmes culturels différents et qui ont des attitudes différentes face à leur tâche commune. Le coopérant, sachant qu'il ne reste que quelques années dans le pays, est souvent pressé. Il veut réaliser beaucoup dans un court laps de temps et devient impatient s'il rencontre des obstacles. Moins soumis à

des pressions et à des considérations politiques, il a tendance à surestimer les aspects techniques d'une action et à négliger parfois le contexte humain et social. En plus, comme il dispose généralement de moyens financiers, il se trouve dans une certaine position de force face aux partenaires locaux, qui savent que, dans une certaine mesure, il peut influencer des décisions quant à la poursuite ou à l'extension de certaines actions.

Le partenaire du coopérant, par contre, se trouve dans une situation fort différente. Vivant dans son pays, il est inséré dans tout un système culturel, social qui comporte des conceptions et des relations de famille et de service souvent très difficile à discerner par un étranger. Après le départ du coopérant, il doit continuer ce qui a été entrepris, souvent avec des moyens financiers réduits. Inévitablement, il tiendra donc compte pour prendre des décisions d'autres aspects que uniquement le côté technique de l'oeuvre à poursuivre.

N'oublions pas, en évoquant ces problèmes, que ce n'est pas toujours facile de trouver des homologues. Dans les pays les moins développés, où les cadres formés font encore défaut et où existe parallèlement une forte demande de l'administration et des multiples projets de coopération, il faut d'abord former les partenaires avant de pouvoir réellement coopérer avec eux.

Bien que les objectifs d'un projet soient fixés d'avance entre les partenaires, il faut admettre qu'il peut y avoir des tendances divergentes lors de l'exécution même d'une action. L'histoire de la coopération dans le cadre de la Coopérative Trafipro - importante coopérative de consommation au Rwanda - en représente un exemple. La coopérative qui poursuit des buts tant économiques que sociaux a traversé certaines périodes de crise financière où des orientations différentes étaient pré-



conisées: les uns proposant de mettre l'accent temporairement sur la consolidation financière et l'assainissement de la gestion de l'entreprise; les autres, tout en étant conscients de la gravité de la situation, voulant maintenir l'accent sur la poursuite d'actions à caractère plus social que commercial.

Du moment que des moyens importants tant financiers qu'en personnel sont mis à disposition d'actions dans le cadre de notre coopération avec un pays, pouvons-nous prétendre que nous n'exerçons pas une certaine influence dans la réalisation de telle ou telle action ? Plutôt que de la nier, nous essayons de discuter avec nos partenaires de manière à ce qu'elle puisse être circonscrite et contrôlée par eux.

Pour que l'aide prenne tout son sens à savoir renforcer les efforts propres des nationaux et éviter de créer des activités artificielles, il est de première importance que toute action soit bien intégrée dans les structures locales. Cela demande parfois un processus de compréhension et de sensibilisation pendant lequel le progrès n'est au début guère visible. Ce travail de préparation et d'adaptation est surtout nécessaire pour les actions dans le monde rural, si l'on veut éviter qu'elles ne puissent être maîtrisées par la population concernée ou qu'elles soient objet de rejet et de démobilité. Des progrès lents mais sûrs sont plus prometteurs à la longue que des réussites rapides mais souvent fragiles, qui dépendent trop de la personne du coopérant.

Un des moments critiques dans la vie d'un projet est souvent le départ des coopérants, c'est-à-dire le moment où l'assistance extérieure a accompli sa tâche et où l'aide financière diminue ou est interrompue. D'où le reproche souvent formulé par des pays en voie de développement, à savoir, l'argent est toujours accompagné de personnel alors qu'ils jugent la présence de ce personnel point nécessaire. Le sujet mérite une réflexion approfondie. Constatons cependant que la coopération

directe avec des organisations locales sans l'intermédiaire de coopérants est une formule qui va se développant et qui semble, dans certaines circonstances, très appropriée dans le domaine du développement.

Actuellement, les pays en voie de développement deviennent de plus en plus exigeants en matière de qualification professionnelle des coopérants. Cette tendance paraît très justifiée car elle est à la fois signe d'une prise de conscience; nos partenaires - heureusement d'ailleurs - n'acceptent plus tout ce qui leur est offert, même si cela ne coûte pas cher. Dans le même sens, nos interlocuteurs réalisent toujours plus clairement qu'il leur appartient de fixer leurs priorités pour le développement de leur pays et que toute coopération ne peut que les aider à atteindre des objectifs fixés par eux-mêmes. Ils recherchent une coopération dégagée de toute forme de dépendance et nous devons veiller à ce que ce principe préside toute action menée dans le cadre de notre coopération au développement.

Formation à l'étranger ou formation dans le pays-même, ou dans un autre pays en voie de développement, voici un autre sujet actuellement très discuté. Il faut reconnaître que la formation donnée en Europe par exemple, ne correspond pas toujours aux besoins des pays en voie de développement. Bien qu'il faille éviter de généraliser - le problème peut se poser différemment de cas en cas - la tendance est actuellement très forte qui vise à promouvoir la formation sur place ou dans des pays voisins. Cette question est indirectement aussi liée au problème de la technologie appropriée. Ce n'est cependant pas toujours facile de convaincre les pays en voie de développement qu'une technologie simple peut être beaucoup mieux adaptée que des technologies de pointe parfois prestigieuses.

Toute coopération d'un pouvoir public est principalement une coopération entre Etats et cela présente un certain nombre de caractéristiques qui sont peut-être intéressantes à relever. Dans toute action de développement nous partons des priorités fixées par le pays bénéficiaire (objectifs du plan de développement etc.). Tout en répondant donc à la volonté du gouvernement, les projets doivent en même temps servir réellement aux besoins et aux aspirations profondes des populations les plus défavorisées. Nous sommes conscients aujourd'hui - sur base de nos expériences - que ce n'est pas facile à travers notre coopération de pouvoir vraiment être au service des plus pauvres. Un problème qui mérite une attention toute particulière et que ni les coopérations ni les pays concernés ont vraiment résolu. Cela reste donc un des grands soucis de veiller à ce que toute action à laquelle notre coopération est associée soit réellement au service de la majeure partie de la population et n'ait pas tendance à renforcer ou à créer de nouveaux privilèges. Dans le même sens - sur un plan plus général - va la recherche de formes et de modes de coopération qui essaient d'accroître la "self-reliance" et de diminuer la dépendance des pays en voie de développement, ou tout au moins qui n'aient pas la tendance d'accroître la dépendance par rapport au donateur.

Faire de la coopération signifie en grande partie responsabilité : ce ne sont finalement pas les coopérants eux-mêmes qui subissent toutes les conséquences - les bonnes et les mauvaises - des actions de coopération, mais les populations concernées. C'est elles qui risquent leur avenir, même à la limite, leur existence dans des nouvelles expériences. D'autant plus faut-il être prudent avant d'entreprendre quoi que ce soit. D'autant plus aussi faut-il réfléchir sérieusement avant de se décider pour une affectation pour la coopération. Vouloir tout changer

à brève échéance est une recette très dangereuse pour la coopération et c'est beaucoup plus la modestie et le respect des valeurs d'autrui qui sont à l'origine des actions réussies. Coopérer, dans le vrai sens du terme, veut entre autre aussi dire que tous les moyens mis en oeuvre (personnel, équipement, bourses, achats, crédits etc.) sont soumis à un contrôle de nos partenaires qui en bénéficient et qui sont les vrais porteurs du projet.

On pourrait s'étendre encore beaucoup sur maints aspects de la coopération au développement. Terminons en constatant qu'il y a certainement pas de solutions miracles. On peut affirmer que les quinze dernières années ont été riches en réussites comme en échecs. Aujourd'hui nous disposons d'un capital d'expériences qui nous sera utile pour faire face aux problèmes futurs. On ne pourra cependant jamais se reposer sur l'acquis, car le monde change. Ce qui est valable aujourd'hui ne le sera plus demain. Toute coopération est donc aussi un saut dans l'inconnu. Aventure du devenir, pari sur l'avenir.

\*\*\*

Pour toute donnée statistique  
et information complémentaire  
la DDA tient à disposition la  
documentation suivante :

- STATISTIQUES DE L'EFFORT SUISSE D'AIDE EN  
FAVEUR DES PAYS EN DEVELOPPEMENT (DDA-annuel)
- Fiches d'information par projet  
Afrique Occidentale et Orientale (DDA-annuel)
- AIDE SUISSE AUX PAYS EN VOIE DE  
DEVELOPPEMENT (Swissaid -annuel)

Mise en page: Jürg C. Zysset, Berne

Photo: Didier Deriaz, Morrens  
Jean-Pierre Grossenbacher, Berne  
Ernst Winizki, Zurich  
Jürg C. Zysset, Berne